

Souscription Assurance individuelle Lafont – Saison 2023/2024

(V2 au 9 janvier 2024)

La souscription à une assurance individuelle pour les activités subaquatiques est facultative.

Depuis la saison 2023/2024, le CPLP ne propose plus cette souscription lors des inscriptions mais informe ses membres de cette possibilité qui leur est offerte individuellement.

La souscription à l'assurance individuelle se fait sur le site de l'assureur Lafont accessible depuis votre espace personnel du site de la Fédération ([Cliquer ici](#) pour y accéder).

FFESSM MIGUEL HERNANDEZ ▾

Connexion

Connexion

Nom d'utilisateur
A-14-638174

Mot de passe
.....

Se souvenir de mes identifiants

Mot de passe oublié ?

Connexion Annuler

Informations

L'identifiant est pour :

- Un licencié : le numéro de licence (ex: A-01-000001)
- Un club / sca / od : le numéro de la structure (ex: 01010001)

Pour votre première connexion, utiliser le lien "Mot de passe oublié ?" pour initialiser votre nouveau mot de passe

La connexion n'est possible que si votre email est renseigné sur votre profil. Dans la cas contraire, adressez-vous à votre Club/SCA ou au siège de la FFESSM

S'il s'agit de votre première inscription ou si vous n'avez jamais activé cet espace, vous devez le créer en suivant les instructions disponibles sur cette même page (même procédure que pour le mot de passe oublié).

Une fois sur le site de la FFESSM connecté à votre compte, sélectionner le menu « Espace Assurance » en descendant sur la droite.

HERNANDEZ MIGUEL

A-14-638174
11/10/2022

CLUB DE PLONGEE DU LOUP PENDU (14690081)
Valide jusqu'au 31/12/2023

HERNANDEZ MIGUEL
Né le 11/02/1972
Affilié, cadres sup. et professions libérales

503 CHEMIN DE SATHONAY VILLAGE
69140 Rillieux-la-Pape

miguel.hernandez@inextenso.fr

1 explo air
2 randonnée subaquatique

MES BREVETS(S) DÉLIVRÉ(S) EN TANT QUE MONITEUR

STRUCTURES AUTORISÉES À UTILISER MES PRÉROGATIVES D'ENCADRANT POUR LA DÉLIVRANCE DES BREVETS

MON ASSURANCE

AIA : LOISIR 1

DÉCLARER UN SINISTRE

ESPACE ASSURANCE

Une fois dans l'espace de l'assureur Lafont, identifiez-vous dans l'espace client.

LA FONT ASSURANCES
COURTIER DE LA FFESSM

FFESSM

Té: +33(0)4 68 35 22 28 | Déclarer un sinistre | Contact

Home | Nous connaître | Licencié(e)s | Clubs, comités & ligues | Professionnels

Espace client

News

TARIFS ASSURANCES INDIVIDUELLES 2023/24

En savoir

MULTIRISQUE DES ASSOCIATIONS / MULTIRISQUE PROFESSIONNELLE

OD, Clubs, SCA, CINO garanties modulaires en UN SEUL contrat pour simplifier la gestion de vos assurances et vous protéger au mieux. Rendez-vous dans le menu Clubs, comités & ligues ou Professionnels.

Choix et (ou) Identifiant / Mot de passe erroné(s).

Bienvenue

Identifiant

A-14-638174

Mot de passe

••••••••

Identifiez-vous

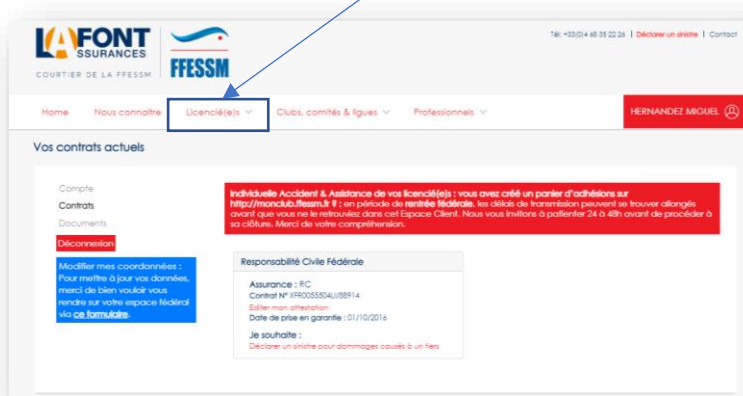
[Première connexion ? / Mot de passe perdu ?](#)

S'il s'agit de votre première connexion, **suivez les instructions** pour une première connexion (même procédure que pour le mot de passe perdu)

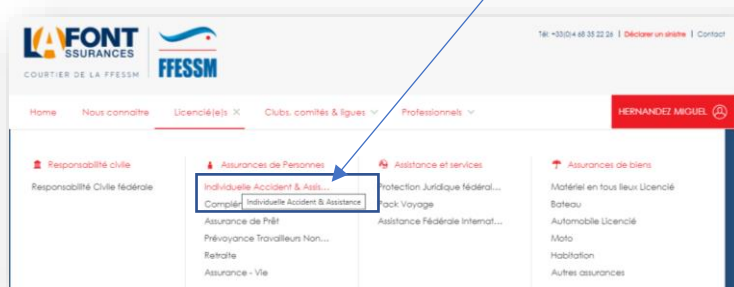
"S'il s'agit de votre première connexion, un compte vous a été automatiquement attribué avec votre prise de licence auprès de la FFESSM. Une fois votre numéro de licence saisi, vous recevrez un email à l'adresse de contact que vous avez renseignée auprès de la fédération, avec un lien sécurisé vous permettant de générer ou modifier votre mot de passe."

Pour souscrire une assurance individuelle accident

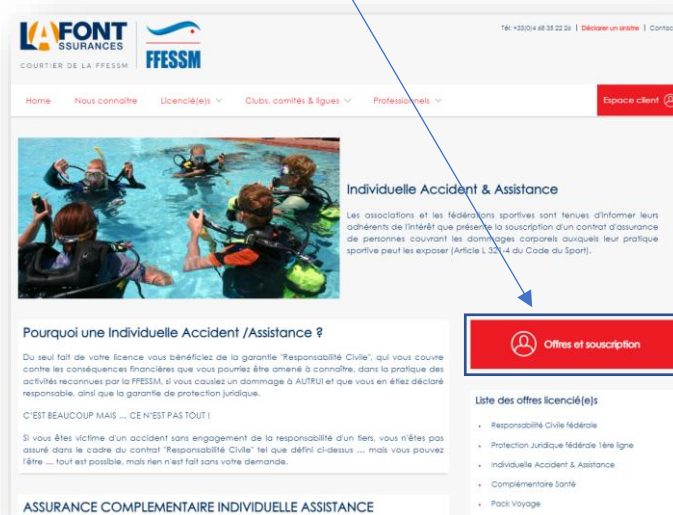
Cliquer sur le menu déroulant « Licenciés »



Sélectionnez le menu « Individuelle accident & Assistance »



Cliquer sur « Offres et souscription »



Après avoir vérifié les informations et le cas échéant complété les « autres bénéficiaires », cliquer sur « Suivant »

FONT ASSURANCES COURTIER DE LA FFESSM **FFESSM** HERNANDEZ MIGUEL

Informations du licencié Retour à l'accueil Espace client Déconnexion

N° de licence : 14-438174

Date de fin de validité : 31/12/2024

Nom et prénom : HERNANDEZ MIGUEL

Né(e) le : 1972-07-11T00:00:00

Adresse : 503 CHEMIN DE SATHONAY VILLAGE
69140
Rillieux-la-Pape

Email : miguel.hernandez@nextanso.fr

A la fin de la procédure d'adhésion, votre attention vous sera renvoyée par email.

Bénéficiaire(s) particulier(s) en cas de décès :
Par défaut, les bénéficiaires en cas de décès sont les héritiers légaux.
Si vous souhaitez désigner un / d'autres bénéficiaire(s), veuillez indiquer ses / leurs informations :
[Ajouter un autre bénéficiaire](#)

Autres informations :

Suivant

Puis choisir son assurance en cochant la « bulle » correspondant à l'assurance souhaitée représentée par son tarif

FONT ASSURANCES COURTIER DE LA FFESSM **FFESSM** HERNANDEZ MIGUEL

Liste des offres Retour à l'accueil Espace client Déconnexion

ASSURANCE LOISIRS DE BASE

Loisir 1	Loisir 2	Loisir 3	Piscine
Frais de recherche et de souvenance : 10 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 15 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 15 000 € Consulter la notice	Frais de recherche et de souvenance : 15 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 20 000 € dans le pays de domiciliation / 50 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 40 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 € Garantie Bris de Matériel : 500 € Consulter la notice	Frais de recherche et de souvenance : 25 000 € Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 31 500 € dans le pays de domiciliation / 300 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 90 000 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 45 000 € Garantie Bris de Matériel : 500 € Consulter la notice	Garantie frais d'hospitalisation et de traitement sur prescription médicale : 8 00 € dans le pays de domiciliation / 40 000 € dans le mode entier (hors pays de domiciliation) Capital en cas d'invalidité Permanente et Totale : 11 500 € Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 8 00 € Garantie Bris de Matériel : 300 € Consulter la notice
<input checked="" type="radio"/> 22 €	<input type="radio"/> 27 €	<input type="radio"/> 45,5 €	<input type="radio"/> 12,5 €

ASSURANCE LOISIRS TOP

Loisir 1 Top	Loisir 2 Top	Loisir 3 Top
Garanties de la formule Loisir 1, plus : Annulation voyage plongeée Interruption de votre voyage plongeée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongeée Garantie 'Avance sur caution pénale à l'étranger' Consulter la notice	Garanties de la formule Loisir 2, plus : Annulation voyage plongeée Interruption de votre voyage plongeée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongeée Garantie 'Avance sur caution pénale à l'étranger' Consulter la notice	Garanties de la formule Loisir 3, plus : Annulation voyage plongeée Interruption de votre voyage plongeée en cas de rapatriement médical Assurance bagages voyage plongeée Garantie 'Avance sur caution pénale à l'étranger' Consulter la notice
<input type="radio"/> 42,5 €	<input type="radio"/> 53,75 €	<input type="radio"/> 88,75 €

ASSURANCE MONITEUR EXERÇANT À TITRE PROFESSIONNEL ET/OU RÉMUNÉRÉ

Pro Basic	Pro 1	Pro 2	Pro 3
Responsabilité civile du moniteur et ses élèves Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 € Capital en cas d'invalidité	Responsabilité civile du moniteur et ses élèves Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 25 000 € Capital en cas d'invalidité	Responsabilité civile du moniteur et ses élèves Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 95 000 € Capital en cas d'invalidité	Responsabilité civile du moniteur et ses élèves Capital en cas de décès ou disparition judiciairement constatée : 140 000 € Capital en cas d'invalidité

En cliquant sur suivant en bas de page, vous générer un panier à confirmer en réglant selon les modalités de votre choix (CB, virement ou chèque).

Le règlement par CB permet de souscrire sans délai.

(il est toujours possible à ce stade de modifier son option ou d'annuler sa démarche)

HERNANDEZ MIGUEL

Panier [Retour à l'accueil](#) [Espace client](#) [Déconnexion](#)

Numéro de bordereau	Date de création	Nombre d'adhésions	Montant total (€)
127526	09/01/2024	1	22 €

Date	Licencié	Nom prénom	Formule	Bénéficiaire(s)	Montant (€)	
09/01/2024	A-14-658174	HERNANDEZ MIGUEL	Loisr 1	Membres légaux	22 €	Modifier Supprimer

Formule Poca Voyage : un mail automatique vous sera adressé pour collecte de vos dates de départ.

Merci de bien vouloir conserver le numéro de ce bordereau.

[Valider et régler par chèque](#) [Valider et régler par virement](#) [Régler par CB et clôture](#)

Pour modifier une assurance individuelle accident existante

Rendez-vous sur l'espace « Assurance individuelle Accident & Assistance » apparaissant sur la page d'accueil, où vous pourrez modifier l'assurance individuelle déjà souscrite (selon la même procédure que pour la souscription).

Tél: +33(0)4 68 35 22 26 | [Déclarer un sinistre](#) | [Contact](#)

Home [Nous connaître](#) [Licencié\(e\)s](#) [Clubs, comités & ligues](#) [Professionnels](#) [HERNANDEZ MIGUEL](#)

Vos contrats actuels

Compte
Contrats
Documents
[Déconnexion](#)

[Modifier mes coordonnées :](#)
Pour mettre à jour vos données, merci de bien vouloir vous rendre sur votre espace fédéral via [ce formulaire](#).

Individuelle Accident & Assistance de vos licencié(e)s : vous avez créé un panier d'adhésions sur <http://monclub.ffessm.fr> ? ; en période de rentrée fédérale, les délais de transmission peuvent se trouver allongés avant que vous ne le retrouviez dans cet Espace Client. Nous vous invitons à patienter 24 à 48h avant de procéder à sa clôture. Merci de votre compréhension.

Responsabilité Civile Fédérale	Assurance Individuelle Accident & Assistance
<p>Assurance : RC Contrat N° XFR0055504L/88914 Editer mon attestation Date de prise en garantie : 01/10/2016</p> <p>Je souhaite : Déclarer un sinistre pour dommages causés à un tiers</p>	<p>Formule : Loisir 1 Adhérent N° F00210437-1150361 Editer mon attestation Date de règlement : 26/10/2022 Date de fin de validité : 31/12/2023</p> <p>Je souhaite : Télécharger ma carte d'assistance médicale internationale Modifier mon assurance Renouveler mon assurance Déclarer un sinistre</p>

Le tableau des garanties et des primes pour la saison 2023/2024 est disponible [sur cette page](#).

TARIFS* ANNUELS TTC									
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE		
		22,00 €		27,00 €		45,50 €		12,50 €	
		LOISIR 1 TOP		LOISIR 2 TOP		LOISIR 3 TOP		PISCINE	
	42,50 €		53,75 €		88,75 €		Pas de garanties		

ASSURANCE PLONGÉE ET ACTIVITÉS DE LA FFESSM	MONTANT DES GARANTIES							
	TOUTES DISCIPLINES							
	NAGE AVEC PALMES, HOCKEY, TIR SUR CIBLE EN PISCINE UNIQUEMENT							
GARANTIES LOISIRS DE BASE								
CATÉGORIES	LOISIR 1		LOISIR 2		LOISIR 3		PISCINE	
	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)	Pays de domiciliation	Monde entier (hors pays de domiciliation)
Âge limite des garanties individuelles accident	Sans limite							
Dommages personnels hors activités subaquatiques dans le cadre d'une activité FFESSM	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI	GARANTI
Remboursement des frais de recherche et de sauvetage (a)	10 000 €		15 000 €		25 000 €		Néant	
Frais de caisson hyperbare	40 000 €		40 000 €		40 000 €		40 000 €	

A noter que pour des plongées classiques, sans risque particulier, la souscription à l'assurance individuelle de base Loisir 1 à 22€, offre déjà de bonnes garanties.